

PASSER À LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE

Contenu pédagogique

->Téléchargez le programme détaillé de chaque organisme de formation dans chacune des sessions proposées ci-dessous :

LES GRANDES LIGNES DU PROGRAMME :

- Facturation électronique ?
- La facture électronique : contrainte ou opportunités ?
- Les factures « cartographiées »
- Travaux pratiques : méthode de facturation mise en place dans l'entreprise, rechercher les éventuelles faiblesses du processus de facturation, chercher des actions correctives
- Appréhender la fiabilité entre facture et opération initiale
- Les factures dématérialisées
- Les factures transmises par voie électronique
- Archiver et stocker les factures électroniques
- Le contrôle fiscal des données informatisées
- Choisir une solution de facture électronique

Coût de la formation par jour et par stagiaire :

- 50 € HT + TVA : entreprise de moins de 50 salariés

Appui au financement des rémunérations :

- Un soutien financier sera apporté aux entreprises adhérentes sous la forme d'un remboursement forfaitaire des rémunérations des participants pendant la durée de la formation à hauteur de 9.50 € de l'heure/participant.
- Le bulletin de salaire du mois de fin de formation du stagiaire devra être adressé à Agefos Pme.

▼ OBJECTIF

- Être capable de choisir le type de facture électronique adapté à l'entreprise
- Être capable d'anticiper les risques (en se rapprochant de son expert-comptable)

▼ PUBLIC CONCERNÉ

- Cette formation s'adresse aux responsables de TPE et PME, toute personne responsable de la tenue des systèmes de facturation électronique ou en charge de leur mise en place, service comptabilité de l'entreprise.
- Cette formation ne s'adresse pas au...

▼ PRÉREQUIS

- Cette formation nécessite des connaissances des règles en matière de facturation

▼ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cas pratiques, Alternance entre apports théoriques et exercices d'application
- Réflexions et échanges d'expériences

▼ DURÉE